



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 06 septembre 2023

Contact presse :
06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Non-conformité d'analyses de la qualité de l'eau

Dans le cadre de la pénurie d'eau à laquelle est confrontée Mayotte, l'Agence Régionale de Santé a intensifié depuis plusieurs semaines son niveau de vigilance en augmentant les contrôles de la qualité de l'eau sur le réseau.

Des analyses reçues ce jour font état de deux non-conformités de la qualité de l'eau à Sohoa et à Acoua. Ces résultats imposent de prendre des mesures d'urgence pour garantir la potabilité de l'eau consommée sur le réseau.

Des mesures d'urgence doivent pallier tout risque sanitaire

Ces mesures s'appliquent aux villages suivants : Acoua Village, Sohoa, Chiconi, Coconi, Ongojou, Sada, Ouangani, Poroani, Miréréni (commune de Chirongui).

Il est demandé à l'ensemble de la population de ces villages de faire systématiquement bouillir l'eau. L'ébullition permet de stériliser l'eau et d'éliminer ainsi toutes les bactéries présentes.

L'eau bouillie peut ainsi être utilisée pour boire, faire à manger et se brosser les dents, sans aucun danger pour la santé. Elle doit être stockée dans un récipient dédié, conservée à l'abri de la chaleur et peut être utilisée pendant 48 heures.

Un suivi renforcé dans les prochains jours

L'Agence Régionale de Santé poursuit le suivi de la qualité de l'eau sur le réseau. De nouveaux contrôles seront effectués dans les prochains jours afin de suivre l'évolution de la situation. Ces résultats feront l'objet d'une communication.

Les dispositifs de contrôle sont par ailleurs renforcés dans le cadre du passage aux tours d'eau de 48 heures.